



LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Démolition de l'ancien centre sportif
Gilbert-Noël et de l'ancien collège
Camille Pissarro

Mai 2019 → fin été 2019

Reprise des travaux du parvis
et livraison définitive

Juin 2019 → septembre 2019



HOMMAGE AU CENTRE SPORTIF GILBERT-NOËL

Les 15 et 16 décembre 2018, la ville de Saint-Maur et Grand Paris Aménagement ont organisé un événement de street art dans l'ancien centre sportif Gilbert-Noël avant sa démolition. Le lieu a été investi par 23 street artist s membres du collectif saint-maurien pARTcours et plus de 3 500 visiteurs ont pu profiter de nombreuses animations. L'ancien centre est désormais fermé au public, mais si vous n'avez pas pu venir, ou pour prolonger le plaisir, vous pouvez visiter virtuellement l'expo sur le site internet du projet : www.lejardindesfacultes-saint-maur.fr



Le jardin des facultés

UN ÉCOQUARTIER SAINT-MAURIEN

Info riverains

BULLETIN
D'INFO N°7

L'équipe du projet est à votre écoute

Informations sur le projet
contact@lejardindesfacultes.fr

Urgences liées au chantier

0179 758 828

PRIX D'UN APPEL LOCAL

Où en sont les travaux ?

Les grandes étapes d'un chantier.
Les prochaines démolitions.

GRAND PARIS AMÉNAGEMENT / MARS 2019



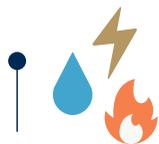
Les grandes étapes d'un chantier

Après la livraison des deux premiers équipements, le collège Camille Pissarro puis le centre sportif Gilbert Noël, la démolition des bâtiments obsolètes va pouvoir débuter. L'ancien collège Camille Pissarro et l'ancien centre sportif Gilbert Noël sont ainsi concernés par la déconstruction.



À quelle étape en sommes-nous dans le quartier du Jardin des Facultés ?

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES NÉCESSAIRES À LA DÉCONSTRUCTION DES BÂTIMENTS



Il est tout d'abord nécessaire de déconnecter tous les réseaux eau, gaz et électricité qui alimentent les bâtiments. Ces délais peuvent prendre jusqu'à 12 semaines en fonction des demandes des concessionnaires.



Il est ensuite obligatoire de procéder à un diagnostic amiante de l'ensemble des bâtiments. Cette phase dure également plusieurs semaines et varie en fonction de la superficie et de la vétusté du bâtiment objet de la déconstruction.



Les prélèvements réalisés doivent être analysés en laboratoire, et font ensuite l'objet d'un rapport.



Durant cette période, d'étude et de diagnostic, l'aménageur en charge du projet lance un appel d'offres public en vue de désigner une entreprise qui aura la charge des éventuels travaux de désamiantage et de démolition des immeubles. Cette phase administrative nécessite un délai minimum de 4 mois concomitant aux phases techniques précédentes.



L'entreprise de démolition prépare ensuite son chantier durant un mois (phase installation). Elle procède d'abord au désamiantage éventuel, puis réalise le curage (retrait de tout élément mobilier, fenêtres, portes, etc...) et enfin les démolitions peuvent être opérées.

L'ancien collège Camille Pissarro et le centre sportif Gilbert Noël ont été libérés en septembre 2018. Les demandes de déconnexions des réseaux ont commencé en décembre, les diagnostics amiante sont en cours de finalisation et la consultation des entreprises pour les travaux de démolition a été lancée début janvier. La date prévisionnelle du démarrage des chantiers de déconstruction interviendra courant mai.

